

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 27 SEPTEMBRE 2019

N° 2019-07-10

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept septembre à quinze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-neuf septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 14
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 18 Exprimées par pouvoirs : 12 Total (mini 19) : 30
Quorum atteint

Délégués présents(es)

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte
d'Azur**

(porteuse de 2 voix)

Jacqueline BOUYAC

1 représentant du Conseil départemental de la Drôme

(porteur de 2 voix)

Pierre COMBES

**10 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Myriam HUGUES, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Eliane BARREILLE à Jacqueline BOUYAC, Marlène MOURIER à Philippe CAHN, Marcel BAGARD à Rosy FERRIGNO, Dominique GUEYTTE à Henriette MARTINEZ, Valery LIOTAUD à Marie-Pierre MONIER, Christelle RUYSSCHAERT à Pascale ROCHAS.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Marc GUERIN, Jean-Jacques MONPEYSEN, Roland PEYRON

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 15 heures 30.

Monsieur Sébastien BERNARD est nommé secrétaire de séance.

Objet : Maison du Parc – Projet de scénographie de l'espace d'accueil du public - Constitution d'un groupe de travail

Le Président expose,

La Maison du Parc proposera plusieurs espaces qui seront ouverts au public (salle de conférence pour des événements ponctuels au RDC, espace d'accueil du public au 3^e niveau). Dans cette perspective, il est prévu de choisir un prestataire qui assurera la scénographie de l'espace d'accueil, ainsi que la mission de maîtrise d'œuvre de ces aménagements. Pour cela, deux demandes de subvention ont été déposées auprès des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur (délibération n° 2019-04-04 du Comité syndical du 27 mars 2019).

Dans la délibération susvisée, il était prévu de mettre en place une commission chargée du suivi de ce projet. Il est proposé de l'élargir à des personnes qualifiées et de privilégier des élus qui, par leur expérience, ont pu aborder les questions d'interprétation, de médiation ou d'éducation.

La composition proposée est la suivante :

Elisabeth HAUWY	Consultante en tourisme et médiation, conseillère municipale de Nyons
Nicolas SOULIER	Architecte et urbaniste, professeur à la retraite aux écoles d'architecture de Versailles et Paris-La-Villette, conseiller municipal de Vesc et membre de la commission urbanisme, patrimoine et paysages du Parc. Spécialiste des espaces publics, des espaces partagés et des espaces intermédiaires, a animé de nombreux ateliers et donne des conférences en France, en Suisse, en Allemagne. Son expérience des projets et lieux collectifs, sa pédagogie et son regard international ont tout lieu d'en faire un excellent conseiller pour les enjeux et choix d'interprétation du territoire au sein de l'espace d'accueil de la Maison du Parc.
Michel COUBAT	Consultant en tourisme et patrimoines culturels puis directeur de la Maison de la Céramique à Dieulefit, conseiller municipal de Salérans, délégué au Parc
Jacqueline VEILHAN	Professeur d'histoire puis chargée de mission à la DDAC de Grenoble, ancienne présidente d'associations patrimoniale, Venterol
Claude MARTIN	Géologue, éco interprète, Nyons
Pierre PECH	Géographe, professeur des Université honoraire à Paris I, L'Epine
Franck CID	Directeur du Village-vacances Léo Lagrange à Montbrun-les-bains, ancien directeur du Château de l'environnement à Buoux dans le Parc naturel régional du Luberon, qui pourra être remplacé éventuellement par Annette ORCZYKOWSKI, directrice adjointe du Village-vacances Léo Lagrange à Montbrun-les-bains

Le Président propose que ce groupe de travail soit coprésidé par Éric RICHARD, vice-président délégué au Tourisme et Michel ROLLAND, vice-président délégué au paysage, à l'urbanisme et au patrimoine.

Le Président propose que le Parc prenne en charge les éventuels frais de restauration à l'occasion des réunions des membres du groupe de travail ainsi que les frais éventuels de déplacement à l'extérieur du Parc.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** la composition du groupe de travail pour le projet de scénographie de l'espace d'accueil du public de la maison du Parc
- **Décide** de prendre en charge les éventuels frais de restauration à l'occasion des réunions des membres du groupe de travail ainsi que les frais éventuels de déplacement à l'extérieur du Parc
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

